



Avril 2009

Salaires 2009: «vaches maigres» par temps de crise

La prévision INSEE 2009 pour l'inflation serait de + 0,4%. Il faut rester prudent en raison des incertitudes dues à la crise actuelle, sur les mois à venir. Un dérapage est toujours possible.

Lors de la négociation des salaires 2009, la CFE-CGC a revendiqué **la garantie du principe de rattrapage en fin d'exercice en cas d'accélération de l'inflation**. Malgré la conjoncture générale défavorable, **ce principe majeur en cas d'inflation doit être pérennisé**. Notre syndicat a proposé une clause de revoyure semestrielle pendant toute la durée de la crise. Cet élément a été pris en compte.

Propositions Direction	Commentaires CFE-CGC
<p>Hausses générales</p> <p>+ 0,4 % au 1^{er} juin</p> <p>+ 0,4 % au 1^{er} novembre</p>	<p>Nous avons obtenu pour moitié une anticipation de 5 mois par rapport à la proposition initiale de 0,4 % au deuxième semestre. Cette première hausse en juin est d'autant plus importante que la PUA reste inchangée. Ce blocage de la PUA légitime pleinement notre demande de son intégration, refusée par d'autres syndicats pour les techniciens, maîtrises et cadres.</p>
<p>Hausse plancher pour les bas salaires. La Direction a proposé 18 € répartis entre juin et novembre.</p>	<p>Nous soutenons ce principe au nom de la solidarité !</p>
<p>Revalorisation des primes et indemnités de 0,8 % au 1^{er} novembre.</p>	<p>Autant dire que ces primes métiers, sol et PNC, sont quasiment bloquées en 2009.</p>
<p>Mesures DOM</p>	<p>Pour les salariés des DOM, la CFE-CGC, qui a été la seule à écrire à la Direction au moment des événements, a vu ses revendications aboutir. La majoration spécifique de vie chère augmente de 3 % pour atteindre 27 % du salaire de base. Des primes bonus allant de 64 € à 100 € mensuels sont acquises jusqu'en décembre 2011.</p>
<p>Maintien de la campagne d'avancement Cadre</p>	<p>Cette demande spécifique de la CFE-CGC (voir notre tract « Salaires 2009 » de mars sur notre site www.cfecgcaf.fr) a été satisfaite malgré la tentation de la Direction d'économiser sur cette population. La CFE-CGC, qui a rappelé les propos publics du Président SPINETTA sur ce thème, salue la parole tenue par la nouvelle Direction malgré le contexte difficile.</p>
<p>Egalité Hommes - Femmes</p>	<p>Afin de crédibiliser cet accord signé par la CFE-CFC, nous avons demandé une enveloppe sérieusement réévaluée, quitte à reporter le déblocage en sortie de crise. Le principe de ne pas exclure les Cadres féminins, comme en 2008, a été retenu.</p>
<p>La CFE-CGC avait demandé au Président une opération de redistribution d'actions gratuites (voir notre tract « Salaires 2009 » de mars sur notre site www.cfecgcaf.fr).</p>	<p>Elle est refusée ! La Direction de notre « belle compagnie», si prompt à faire la morale à ses employés quand ça l'arrange, n'a pas encore évolué sur ce sujet. Il est vrai que les actions gratuites restent acquises pour les seuls Cadres dirigeants! Nous souhaitons que la Direction revienne rapidement sur cette idée novatrice et adaptée à la crise actuelle. Le maintien de pouvoir d'achat des salariés d'une entreprise comme la nôtre peut passer dans la durée par des voies complémentaires aux augmentations générales.</p>

En marge de cette négociation, la CFE-CGC a demandé la réaffectation du budget abondement PERCO de 2008 pour une opération rattrapage 2009. Seuls, 22% des salariés ont souhaité en profiter pour prendre, sans effort, jusqu'à 450 € d'abondement. La CFE-CGC défend le pouvoir d'achat des salariés actifs et se préoccupe également de celui des futurs retraités.

S'agit-il d'un bon accord ?

Comme l'accord 2008 s'est révélé gagnant en raison de la déflation du deuxième semestre, seul le constat d'évolution de la hausse des prix pourra permettre de juger celui proposé à notre signature pour 2009. En vertu des nouvelles règles, cet accord 2009 doit recueillir 30% de représentativité syndicale pour être valable, faute de quoi la Direction annonce qu'elle appliquera son offre initiale qui équivaudrait à un blocage des salaires en cas d'inflation inférieure à 1%.

Il apparaît clairement que la proposition de la Direction est fortement contrainte par la crise et la déflation des derniers mois. L'accord 2008 était un accord « offensif » pour le pouvoir d'achat. Il fut largement signé. L'offre 2009 apparaît clairement défensive, **mais l'entreprise a-t-elle les moyens de faire mieux dans le contexte 2009 ?**

Nous avons soutenu les mesures spécifiques pour les bas salaires. Nous avons été les initiateurs des mesures salariales exceptionnelles pour les personnels des DOM. Nous avons défendu le principe de l'augmentation individuelle des Cadres à 1,6 %. Les augmentations générales pour 2009 sont au delà des prévisions d'inflation.

La CFE-CGC a décidé de signer cet accord pour sauvegarder le pouvoir d'achat et l'emploi des personnels Air France. Seul le bilan d'inflation fin 2009 dira si c'est un bon accord. La clause de revoyure doit nous protéger d'un dérapage des prix et préserver notre pouvoir d'achat.

La CFE-CGC rappelle que sa priorité absolue en 2009 est le maintien de la garantie d'emploi. Elle n'entend pas malgré tout rester spectatrice d'une situation que certains tentent de présenter comme désespérée afin de supprimer toute marge de manœuvre en matière sociale. Nous appelons tous les partenaires sociaux à apporter leur contribution commune pour affronter la crise dans un esprit de solidarité, de réalisme et d'équité.

La CFE-CGC saura prendre ses responsabilités.

A chacun d'en faire de même !!!

Rappel de l'accord 2008 signé par la CFE-CGC

- ✓ + 1 % au 1er janvier 2008 : + 0,7 % rattrapage inflation 2007, + 0,3 % accord 2008.
- ✓ + 1,1 % au 1er avril. Minimum d'augmentation : 28 €
- ✓ + 0,8 % au 1er octobre. Minimum d'augmentation : 18 €
- ✓ + garantie de rattrapage si inflation 2008 était supérieure aux prévisions. **Elle a fini à 1%.**
- ✓ PUA : + 200 € versement anticipé au 1er février.
- ✓ + 0,2 % au 1er avril pour les cadres, négociés par la CFE-CGC
- ✓ IKV / IKS : + 2 % 1er Janvier.
- ✓ IKV : + 2 % au 1er juillet (+ 1 % pour les IKS) mais le prix du carburant a baissé de 35 % depuis cette date.
- ✓ Revalorisation plancher + 2 pts des plages A3 à B2.
- ✓ Butée plafond PS non cadres : + 2 %.
- ✓ Egalité H/F 2008 : avec la création d'une provision pour les négociations prévues cette année qui devaient permettre un rattrapage pour les femmes.